

# BP « Aménagements Paysagers »

## Objectif de la formation :

Le Brevet Professionnel Aménagements Paysagers s'adresse à celles et ceux qui souhaitent devenir salarié(e)-chef(fe) dans une entreprise de Parcs-Jardins-Espaces Verts, ou entrepreneur(euse) en vue d'une création d'entreprise du paysage.



## ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Période**  
Du 01 mars au 19 décembre 2023
- **Durée du parcours moyen**  
1337 heures dont 420 en entreprise  
35h par semaine  
Possibilité d'aménager des parcours individualisés
- **Voie de formation**  
Formation professionnelle continue
- **Modalités d'alternance**  
Stage
- **Lieu**  
CFPPA des Pyrénées Atlantiques, Montardon
- **Nombre de places ouvertes**  
Minimum : 8    Maximum : 10
- **Partenaire**  
Région Nouvelle-Aquitaine

## MODALITES D'INSCRIPTION

- **Public ciblé**
  - Demandeurs d'emploi (premier emploi ou reconversion professionnelle)
  - Saisonniers
  - Salariés souhaitant se spécialiser
- **Niveau d'entrée et prérequis**
  - Avoir 18 ans minimum
  - Une bonne condition physique et une appétence pour le travail en extérieur
  - Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit
  - Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.
- **Pièces administratives**
  - Se procurer une prescription auprès de Pôle Emploi, d'une Mission Locale et de Cap Emploi
  - Pour les salariés, nous contacter
- **Modalités financières**
  - demandeurs d'emploi : prise en charge Région Nouvelle-Aquitaine
  - Salariés : plan de développement des compétences Ocapiat
  - Autres : VAE, CPF, PTP... nous contacter
- **Rémunération des stagiaires**
  - Demandeurs d'emploi : se rapprocher de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)
  - Salariés : maintien de la rémunération par l'employeur

## CONTACT

- **Contact**  
CFPPA des Pyrénées-Atlantiques 05.59.33.15.20  
[Cfppa.montardon@educagri.fr](mailto:Cfppa.montardon@educagri.fr)



## CONTENU DE LA FORMATION

La formation est mise en œuvre en fonction d'un référentiel officiel agréé par le Ministère de l'Agriculture qui prévoit que le titulaire du BP Aménagements Paysagers soit capable de :

1. Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
2. Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement (préparation et coordination)
3. Réaliser des travaux d'entretien des végétaux (taille, protection et amélioration des sols et des végétaux)
4. Réaliser des travaux de mise en place de végétaux
5. Mettre en place des infrastructures (réalisation de murets et escaliers, mise en place de revêtements)
6. S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

### ➤ Modalités pédagogiques :

Cours théoriques, travaux pratiques, mise en situation, visites, immersion entreprise

### ➤ Moyens humains :

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole Professionnels de la filière

### ➤ Modalités d'évaluation :

Mises en situation professionnelle d'évaluation : le stagiaire est placé dans des situations de travail au cours desquelles ses compétences sont évaluées lors d'épreuves pratiques, de présentation de dossier ou d'explicitation orale.

### ➤ Validation :

Le BP AP est un diplôme de niveau 4 du ministère en charge de l'Agriculture délivré par unités capitalisables (UC).

Les Unités Capitalisables peuvent être obtenues indépendamment, donc progressivement. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

### ➤ Débouchés métiers

L'emploi se trouve dans le secteur privé (entreprises paysagistes) comme public (services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux...

Ex : agent(e) d'entretien d'espaces verts, entrepreneur(euse) paysagiste, chef(fe) d'équipe d'entretien des espaces verts, jardinier(e) paysagiste, Chef(fe) d'équipe paysagiste.

Le métier est varié. Les espaces à aménager ou à entretenir peuvent être de taille et de nature très différentes. Les phases du travail sont également riches : conception, création, entretien, rénovation

### ➤ Poursuites d'études

Pour acquérir des compétences supplémentaires, possibilité de préparer un Certificat de spécialisation Constructions Paysagères, un Certificat de Spécialisation Arboriste-élagueur.

### ➤ Codes formation

RNCP : 34214

CPF : 241861

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

[www.agrocampus64.fr](http://www.agrocampus64.fr)

